



Lifelong
Learning Programme



PROJET EPCRA

CERTIFICATION PROFESSIONNELLE
EUROPÉENNE EN TRAVAUX SUR CORDES

Projet N° 2013-4329/539262-LLP-1-2013-1-FR-Leonardo-LMP



Lifelong Learning Programme



PROGRAMME DE FORMATION DES MEMBRES DE JURYS



Ce projet a été financé avec le soutien de la commission européenne. Cette publication n'engage que son auteur et la commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues

SOMMAIRE

INTRODUCTION

PRESENTATION DU PROJET

METHODOLOGIE EMPLOYEE

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

SCENARIO PEDAGOGIQUE

1. INTRODUCTION

Ce document a été rédigé dans le cadre du projet « Création d'une certification européenne » financé par l'Union Européenne à travers son programme sectoriel Leonardo Da Vinci.

L'objet principal de ce projet est la création d'une certification européenne pour l'emploi d'ouvrier cordiste.

En effet dans les 4 pays partenaires, l'Allemagne, l'Espagne, la France et la Norvège, il existe des certifications reconnues au niveau national dont la formalisation est parfois incomplète ou imparfaite.

Des rencontres préalables au projet ont permis la mise en place d'un groupe de travail avec pour mission principale l'analyse des certifications nationales dans chacun des 4 pays.

Cette démarche a abouti à l'établissement d'une grille de correspondance entre les différents niveaux de certification pour chacun des pays partenaires identifiant ainsi les écarts ou spécificités potentiels liés à la culture, l'ancienneté de la profession, ou la typologie des chantiers sur cordes.

Ce travail a permis aux pays partenaires de mieux faire connaissance et de décider de l'écriture d'un référentiel commun définissant les compétences métiers d'un ouvrier cordiste professionnel quel que soit le pays Européen dans lequel il serait susceptible d'intervenir.

Un consortium a été constitué de partenaires de ces 4 pays.

Chaque pays est représenté par 3 catégories de partenaires :

- Des représentants des entreprises du secteur économique des Travaux d'Accès Difficiles: organisations patronales regroupant des entreprises de travaux sur cordes dans les secteurs concernés : BTP, Industrie, Offshore, Eolien, Evènementiel, Nettoyage
- Des professionnels en ingénierie des compétences ou techniques sur cordes,
- Des organismes de formation continue disposant d'expertise en ingénierie de formation.

L'objectif de ces partenaires est de créer, au niveau européen, une certification validée par ces 4 pays pour faire évoluer et reconnaître les compétences requises par l'emploi d'Ouvrier Cordiste.

Cette certification est composée de :

- Un référentiel des activités professionnelles (RAPC), intégrant la description des fonctions, des activités, des tâches, des conditions de réalisation, ainsi que les résultats de la formation en termes de savoirs, aptitudes et compétences.

- Un référentiel de certification (RC), intégrant les unités certificatives, le maillage avec les modules du programme de formation, les crédits ECVET, les conditions d'accès à la VAE, le supplément au certificat Europass.
- Les programmes de formation modulaire des techniciens cordistes.
- Le programme de formation des Formateurs.
- Le programme de formation des membres du Jury.

Ces référentiels sont construits selon l'Approche Par Compétences (APC).

2. PRESENTATION DU PROJET

Cordiste, un métier polyvalent

Le technicien cordiste est une personne qui effectue des travaux d'accès difficile en hauteur et sur cordes.

Le métier de Cordiste s'est professionnalisé au fil de son histoire et c'est aujourd'hui un métier en pleine expansion dont la sécurité est une composante majeure. Le champ d'intervention du Cordiste s'étend à tous les secteurs des Travaux Publics, Bâtiment, Industrie, Offshore, Énergie, Telecom, Événementiel et Nettoyage.

Cette diversité d'activités impose aux cordistes et aux entreprises qui les emploient d'adapter les savoir-faire des métiers traditionnels aux méthodes d'intervention particulières à la corde dont la pratique nécessite une actualisation perpétuelle des techniques et une formation permanente.

Les professionnels cordistes sont devenus des acteurs incontournables pour la maîtrise d'œuvre, l'activité des travaux sur cordes est créatrice d'emplois, aussi les organisations professionnelles et les entreprises spécialisées se sont fortement engagées dans la formation continue du personnel depuis de nombreuses années.

Cette diversité permet d'élargir les champs de compétences des personnes, ou encore de valoriser les savoir-faire traditionnels d'un métier qui peuvent être nécessaire sur certaines interventions, on parle alors d'une double compétence métier : cordiste soudeur, cordiste maçon, cordiste foreur, etc.

Les objectifs visés et les travaux

Le résultat final est la conception, à partir de l'expérience des 4 pays européens, d'une « certification européenne » adaptée à l'emploi du technicien cordiste professionnel et en conformité avec le Cadre Européen des Certifications.

Les outils créés sont :

Un référentiel des activités et des compétences du technicien cordiste

Un référentiel de certification mis en conformité avec le C.E.C., et qui intègre l'accès par la validation des acquis de l'expérience.

Un programme modulaire de formation des techniciens cordistes

Un programme de formation des formateurs permettant le transfert à des formateurs des nouveaux référentiels et des programmes de formation.

Un programme de formation des membres de jurys évaluateurs de la certification permettant à des chefs d'entreprises, des salariés et des formateurs d'intégrer les critères et modalités de la certification.

Ces outils sont expérimentés et testés pendant le projet dans les pays du projet.

Cette nouvelle certification contribue à l'élévation et à l'harmonisation de compétences des techniciens cordistes et sera étendue aux pays souhaitant s'inscrire dans ce processus.

Le consortium : les partenaires

Le partenariat est constitué :

- ✓ Du GIPFIPAG en France, chargé de la coordination générale du projet
- ✓ des organisations nationales professionnelles en Travaux sur cordes de 4 pays :
 - SFETH pour la France
 - ANETVA pour l'Espagne
 - FISAT pour l'Allemagne
 - SOFT Sertifisering pour la Norvège.
- ✓ d'organismes de formation de 3 pays :
 - GRETA VIVA 5 pour la France,
 - TINDAÏ pour l'Espagne
 - SEILPARTNER GmbH pour l'Allemagne
- ✓ D'un évaluateur externe : CDI en Bulgarie qui est chargé de l'évaluation et de l'assurance qualité.

3. METHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DU PROGRAMME DE FORMATION DES MEMBRES DE JURY

La démarche d'élaboration du programme de formation est la suivante :

- ✓ Etape 1 : identification du public cible
- ✓ Etape 2 : Clarification des besoins de formation du public cible
- ✓ Etape 3 : Formulation des objectifs professionnels et pédagogiques
- ✓ Etape 4 : écriture des contenus de formations
- ✓ Etape 5 : séquençage du programme : planification des activités, des contenus, des supports et des intervenants
- ✓ Etape 6 : Choix des outils d'évaluation de la formation
- ✓ Etape 7 : production des supports stagiaires et formateurs

4. LE PROGRAMME DE FORMATION DES MEMBRES DE JURY

 <p>Lifelong Learning Programme</p>	<p>INTITULE DU MODULE</p>	<p>TYPE</p>	<p>Durée</p>
	<p>Formation des membres de jury</p>		<p>1 jour</p>

<p>Objectifs professionnels / opérationnels</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Se repérer dans les différents référentiels</i> • <i>Extraire les informations nécessaires à la fonction de juré d'examen</i> • <i>Identifier le but, la logique et les enjeux des épreuves de certification</i> • <i>Evaluer les candidats à l'examen dans le respect du référentiel de certification</i> • <i>Participer de manière constructive à la délibération</i>
<p>Public Pré-requis</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Professionnels (formateurs, salariés et employeurs) titulaires d'une certification en techniques de travaux sur cordes</i> • <i>Etre habilité par la branche professionnelle des travaux sur cordes.</i> • <i>Etre à jour des qualifications obligatoires en travaux en hauteur</i> • <i>Avoir pris connaissance du RAPC et du Référentiel de certification.</i>
<p>Objectifs pédagogiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Présenter le cadre du projet Leonardo EPCRA</i> • <i>Présenter la méthodologie ayant permis la production des référentiels</i> • <i>Recenser les modalités réglementaires et les procédures à appliquer</i> • <i>Présenter le manuel du jury</i> • <i>S'approprier les grilles d'évaluation</i> • <i>Accueillir et guider les candidats au cours des différentes épreuves</i> • <i>Evaluer les candidats en fonction des critères définis dans le référentiel de certification</i>

Contenu du module	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet Leonardo EPCRA : objectifs, partenaires, productions, expérimentation • Le Cadre Européen des Certifications et le cadre national ou professionnel de certification • Eléments constitutifs du RAPC • Eléments constitutifs du Référentiel de certification : <ul style="list-style-type: none"> • architecture générale, • Unités certificatives • Fiches descriptives des UC : modalités, critères d'évaluation et acquis (savoirs – aptitudes et compétences) • Crédits ECVET, modalités d'attribution • Composition des jurys • Le Manuel de mise en œuvre de la certification à l'attention des jurés : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Conditions d'élimination d'un candidat ✓ Posture du membre de jury : règles déontologiques ✓ Consignes ✓ • Grilles d'évaluation, référentiel technique et bonnes pratiques professionnelles • Objectifs et déroulement des délibérations
Critères de performance	<ul style="list-style-type: none"> • Exploiter le Référentiel de certification • Appliquer les recommandations du manuel de jury • Appliquer les modalités, critères d'évaluation et d'attribution de crédits • Utiliser les grilles d'évaluation
Méthode pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> • Cours théoriques. • Echanges de pratiques et d'expériences.

5. LE SCENARIO PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION DES MEMBRES DE JURY

Le scénario pédagogique ou d'apprentissage représente la description du déroulement d'une situation d'apprentissage visant l'appropriation d'un ensemble précis de connaissances, en précisant les activités ainsi que les ressources et outils nécessaires à la mise en œuvre des activités.

Jour 1

1 heure : Accueil/présentation des participants, des animateurs et du programme de formation des membres de jury.

1 heure : Cadre général : le Cadre européen des certifications, les ECVET et les certifications nationales

1heure Le projet Leonardo EPCRA ,

- Présentation
- la méthodologie
- les principaux résultats.

1 heure - Le Référentiel des Activités et des Compétences :

- Eléments constitutifs du RAPC : fonctions, activités, tâches, savoirs, aptitudes et compétences

1 heure – Le Référentiel de certification :

- architecture générale
- les unités certificatives
- fiche descriptive des UC : les modalités, critères d'évaluation, acquis

2 heures - Le Manuel de mise en œuvre de la certification à l'attention des jurés :

- Conditions d'élimination d'un candidat
- Posture du membre de jury : règles déontologiques
- Consignes
- Composition des jurys
- Objectifs et déroulement des délibérations

1 heure - Bilan de la journée de formation :

bilan oral et questionnaire de satisfaction

Documentation :

Distribuer avant la formation les documents (RAPC et le référentiel de certification)

Diaporamas

6. GRILLES D'ÉVALUATION DE LA FORMATION DES MEMBRES DE JURY



Programme d'éducation
et de formation
tout au long de la vie



CREATION D'UNE CERTIFICATION PROFESSIONNELLE EUROPEENNE EN TRAVAUX SUR CORDES - EPCRA

PROJET No 2013-4329 / 539262-LLP-1-2013-1-FR- LEONARDO - LMP

ENQUETE DE SATISFACTION FORMATION DE JURY

Nom (facultatif)
Institution (facultatif)
Date:

1. ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION	Atteint	Non atteint
<i>Présenter le cadre du projet Leonardo EPCRA</i>		
<i>Se repérer dans les différents référentiels</i>		
<i>Proposer des améliorations sur les contenus</i>		

2. PREPARATION DE LA FORMATION, CONSTRUCTION PEDAGOGIQUE, ORGANISATION	Pas du tout satisfaisant	Peu satisfaisant	Satisfaisant	Tout à fait satisfaisant
<i>Information préalable reçue sur les contenus et objectifs de la formation.</i>				
<i>Salle, équipement.</i>				
<i>Accueil.</i>				
<i>La progression pédagogique</i>				
3. OUTILS ET PRODUCTIONS	Pas du tout satisfaisant	Peu satisfaisant	Satisfaisant	Tout à fait satisfaisant
3.1. RAPC				
<i>Comment noteriez-vous la structure du document.</i>				
<i>Comment noteriez-vous la lisibilité du document.</i>				
<i>Comment noteriez-vous la qualité du</i>				

<i>contenu du RAPC?</i>													
<i>Comment noteriez-vous l'importance du RAPC pour vos besoins ou pour ceux de votre organisation?</i>													
3.2. REFERENTIEL DE CERTIFICATION													
<i>Comment noteriez-vous la structure du document.</i>													
<i>Comment noteriez-vous la lisibilité du document.</i>													
<i>Comment noteriez-vous la qualité du contenu du RC?</i>													
<i>Comment noteriez-vous l'importance du RC pour vos besoins ou pour ceux de votre organisation?</i>													
3.3. Le programme de formation des techniciens cordiste.													
<i>Comment noteriez-vous la structure du document.</i>													
<i>Comment noteriez-vous la lisibilité du document.</i>													
<i>Comment noteriez-vous la qualité du contenu du programme de formation</i>													
<i>Comment noteriez-vous l'importance du programme de formation pour vos besoins ou pour ceux de votre organisation?</i>													
4. FORMATEURS													
<i>Pas du tout satisfaisant</i>			<i>Peu satisfaisant</i>			<i>Satisfaisant</i>			<i>Tout à fait satisfaisant</i>				
<i>Professionalisme des formateurs.</i>													
<i>Efficacité des formateurs.</i>													
<i>Clarté des explications.</i>													
<i>Comment noteriez-vous la durée du module?</i>				<i>Trop courte</i>			<i>Adaptée</i>				<i>Trop longue</i>		
<i>Satisfaction globale de la formation (1-pas du tout satisfait; 10 - très satisfait)</i>				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Commentaires et remarques :													



**CREATION D'UNE CERTIFICATION PROFESSIONNELLE EUROPEENNE
EN TRAVAUX SUR CORDES - EPCRA**

PROJET No 2013-4329 / 539262-LLP-1-2013-1-FR- LEONARDO - LMP

**QUESTIONNAIRE COMPLEMENTAIRE
QUALITE DE L'ANIMATION FORMATION
DES MEMBRES DE JURY**

Nom (en option)
Institution (en option)
Date:
Lieu:

FORMATEUR X	oui	non
<i>Le rythme et le contenu de la formation sont adaptés au publique.</i>		
<i>Le formateur présente le thème d'une manière intéressante et attirante à l'attention des formés / étudiants.</i>		
<i>Le formateur maîtrise le sujet, il donne des exemples pratiques.</i>		
<i>Le formateur mobilise les participants dans le processus de la formation.</i>		
<i>Le formateur sait s'adapter a chaque participant. Il personnalise son message, s'adapte au contexte de chacun...</i>		
<i>Le formateur était encourageant et motivant.</i>		
<i>Les explications étaient claires et compréhensibles</i>		
<i>Commentaires :</i>		

FORMATEUR Y	oui	non
<i>Le rythme et le contenu de la formation sont adaptés au publique.</i>		
<i>Le formateur présente le thème d'une manière intéressante et attirante à l'attention des formés / étudiants.</i>		
<i>Le formateur maîtrise le sujet, il donne des exemples pratiques.</i>		
<i>Le formateur mobilise les participants dans le processus de la formation.</i>		
<i>Le formateur sait s'adapter a chaque participant. Il personnalise son message, s'adapte au contexte de chacun...</i>		
<i>Le formateur était encourageant et motivant.</i>		
<i>Les explications étaient claires et compréhensibles</i>		
<i>Commentaires :</i>		

7. REGISTRE DE COMPETENCES PREALABLES DES MEMBRES DU JURY

Le registre de compétences préalables des membres du jury a été formalisé par un document intitulé « Guide des membres de jurys » qui reprend la procédure d'habilitation des jurés, leur mission, rôle et obligations ainsi que le rôle et les obligations des candidats durant l'épreuve.

1 - Procédure d'habilitation des jurés

Les membres de jury sont habilités par un comité composé de 3 personnes représentants au minimum de 2 associations ou organisations professionnelles d'au moins 2 membres de l'Union Européenne.

Prérequis :

Un membre de jury est un professionnel des travaux sur cordes : employeur, salarié ou formateur, avec à minima 3 ans d'expérience professionnelle soit 2000 h de travail et/ou 1000 heures de formation et détenteur d'une certification cordiste de niveau 3 délivrée par une association reconnue par le comité

Validation des prérequis par le comité



Formation :

Suivi de la formation des membres de jury de 1 journée conformément au programme de formation EPCRA



Juré Stagiaire

Période d'observation et participation progressive au jury
Chaque juré observateur devra à minima participer à 3 évaluations :
Evaluation de l'Unité Certificative 8 et 2 évaluations au choix pour les unités de 1 à 7

Validation du juré par le comité



Membre de jury habilité

Le juré doit à minima à 2 sessions d'examen par an

2 - Missions des jurés

Etre membre de jury, c'est être en capacité d'apprécier le professionnalisme du candidat et d'évaluer des compétences techniques

Chaque membre du jury est chargé d'évaluer en toute objectivité les réalisations des candidats, de valider leurs compétences et leurs aptitudes au regard du référentiel de certification.

3 - Rôle et Obligations des jurés

Chaque membre du jury, habilité par le comité ECRA est chargé :

- de s'assurer de la conformité du site d'examen et d'alerter l'association professionnelle ou d'annuler la session en cas de non conformité des équipements;
- de participer activement à la mise en place et au déroulement des épreuves ;
- d'accueillir les candidats et de les accompagner durant la journée ;
- d'évaluer en toute objectivité les prestations des candidats ;
- d'apprécier leurs compétences techniques et leurs aptitudes à tenir un emploi visé par la certification ;
- de renseigner très précisément les fiches d'évaluation des unités certificatives;
- de participer aux délibérations.

Chaque membre de jury doit s'assurer que les candidats :

- se présentent avec une tenue propre et adaptée au travail ;
- utilisent du matériel, en bon état, répertorié dans un registre des EPI à jour ;
- portent des chaussures de sécurité ou de montagne (sauf consignes particulières sur certains sites) ;
- ajustent correctement le harnais, attachent et gardent le casque en permanence dans les zones d'évolution ;
- prennent soin du matériel individuel et collectif ;
- respectent les règles de bonnes pratiques tout au long de la journée et durant les épreuves ;
- respectent les consignes données sur la sécurité et l'organisation des examens;
- ont de la retenue dans leurs propos envers les jurys, l'organisme de formation ou les autres candidats.

4 – Rôle et obligations des candidats

Le candidat est évalué tout au long de la journée sur des critères techniques et comportementaux :

- Chaque candidat utilise ses appareils de progression et autres EPI habituels. Ce matériel doit être en bon état de conservation et répondre aux normes C.E. Avant l'épreuve le jury contrôle la conformité et la bonne gestion des équipements.
- Le candidat doit respecter les consignes organisationnelles et de sécurité inhérente à la configuration des lieux, et rester dans la zone d'attente ou d'isolement lorsqu'il n'est pas évalué sur une épreuve.
- L'attitude professionnelle des candidats est aussi importante à évaluer que la maîtrise des techniques et ils doivent également démontrer, pendant toute la durée de l'examen, qu'ils ont un comportement compatible avec les exigences du métier et l'image professionnelle du cordiste.
- Le candidat doit respecter les instructions et décisions des jurés.
- si le juré doit s'assurer que les consignes ont bien été entendues, c'est au candidat de s'assurer qu'il a bien compris le sens des consignes et de s'exprimer dans un langage clair.

PARTENAIRES DU PROJET

GIP FIPAG, France
www.ac-grenoble.fr
@: ce.gipfipag@ac-grenoble.fr



GRETA VIVA 5, France
www.greta-viva5.org
@: contact.viva5@greta-viva5.org



ANETVA, Espagne
www.anetva.org
@: anetva@anetva.org



TINDAI, Espagne
www.tindai.com
@: tindai@tindai.com



FISAT, Allemagne
www.fisat.de
@: info@fisat.de



Seilpartner, Allemagne
www.seilpartner.com
@: office@seilpartner.com



SOFT, Norvège
www.softsertifisering.no
@: post@ttsoft.no



CDI, Bulgarie
drkaneva@abv.bg
@: drkaneva@abv.bg



Cette publication a été
réalisée dans le cadre du
projet EPCRA
*“Certification
Professionnelle
Européenne
en Travaux sur Cordes”*
cofinancé par L’ Union
Européenne à travers son
programme sectoriel
“Léonardo da Vinci” Projets
multilatéraux de
développement de
l’innovation

<http://www.epcra.eu>

Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne.
Cette publication (communication) n’engage que son auteur et la
Commission n’est pas responsable de l’usage qui pourrait être fait des
informations qui y sont contenues.